



Libre et Démocratique

Appel au rassemblement à Paris

Place du Trocadéro
et du 11 Novembre
(Esplanade)
Métro : Trocadéro

Dimanche 21 août à 16 heures

Gazage de la population de La Ghouta 3 ans déjà et l'assassin court toujours

Le 21 août 2013 au matin, les forces de Bachar Al Assad perpétrèrent une attaque à l'arme chimique contre la Ghouta, banlieue de Damas faisant 1454 morts dont de nombreux enfants et femmes.

3 ans d'impunité, 3 ans de lâcheté de la part de la Communauté internationale

Aujourd'hui, chacun s'accorde à considérer que l'inaction des grandes puissances au lendemain de ce tragique 21 août 2013 a donné à Bachar Al Assad un permis de tuer et a de fait favorisé l'émergence de Daech en Syrie, pain bénit pour le régime qui en tire argument pour ne pas négocier et pour s'affubler d'un rôle usurpé de rempart contre le terrorisme.

Au moment où l'opposition armée à Assad et à Daech inflige dans Alep des revers militaires significatifs à la dictature syrienne et à ses alliés (le régime intégriste d'Iran et le Hezbollah, soutenus par l'aviation de guerre de Vladimir Poutine), l'inquiétude grandit pour les populations civiles quant à ce qui pourrait survenir en cas d'utilisation d'armes chimiques par un pouvoir aux abois. Ces derniers jours des bonbonnes de gaz toxique ont été larguées sur la ville de Sarakeb.

À la veille de nouvelles négociations sur la Syrie, on entend toujours sur les ondes la petite rengaine de pseudo-spécialistes en géopolitique dont le premier souci est d'occulter les crimes de guerre et crimes contre l'Humanité de Bachar Al Assad. Sachant la gravité de la situation, nous demandons à la Communauté internationale :

- ◆ De faire respecter les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies n° 2118 sur les armes chimiques et n° 2209 sur l'usage du chlore,
- ◆ De protéger la population civile en empêchant définitivement ce régime criminel et ses alliés d'utiliser leur aviation militaire et leurs armes de destruction massive, barils et tuyaux bourrés d'explosifs, bombes au phosphore et autres engins de mort,
- ◆ De procéder sans délai à la saisine de la Cour Pénale Internationale.

11 août 2016.

Contact presse : collectif.psld@gmail.com

Téléphone : 06 87 56 94 53

Facebook : <https://www.facebook.com/SyriePSLD2011/?ref=ts&fref=ts>